

Déclaration d'Ambition

Dans un contexte géopolitique et économique aussi complexe que difficile, la France fait face à des enjeux de réindustrialisation et de souveraineté certains, auxquels s'ajoutent des impératifs de décarbonation et de transition énergétique.

Le Grand Port Maritime de Marseille Fos, Dunkerque-Port et HAROPA Port, places portuaires majeures, constituent des acteurs clés, parmi d'autres, dans le développement de la compétitivité nationale.

En effet, la qualité de service, la performance tant économique qu'écologique mais également l'innovation développées au sein des places portuaires permettent aux chaînes logistiques des chargeurs français de disposer d'atouts face à la concurrence tant européenne que mondiale.

Au regard de ces enjeux partagés, les trois grands Hubs portuaires français et les Chargeurs souhaitent renforcer leurs relations en menant une réflexion commune autour des thématiques suivantes :

- o La performance économique du passage portuaire
- o Le développement de corridors logistiques verts
- o L'intégration des systèmes digitaux
- En déterminer les axes prioritaires et objectifs,
- En tirer les actions concrètes à mettre en œuvre ainsi que les échéances correspondantes.

Cette déclaration d'ambition, ainsi que le fruit des travaux menés, seront portés à la connaissance tant des autorités publiques que des acteurs privés pour signifier l'ambition commune et rappeler le rôle primordial des écosystèmes logistiques portuaires français dans l'attractivité économique nationale.

Fait à Paris, le 19 juin 2025

HAROPA PORT

Benoit Rochet

Président du Directoire



Grand Port Maritime
de Marseille Fos

Hervé Martel

Président du Directoire

Représenté par

Amal Louis

Directrice du
Développement et des
Solutions Intermodales



Dunkerque-Port

Maurice Georges

Président du Directoire



AUTF

Mourad Bensadik

Président

